

AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

INSTITUT CRÉATIVITÉ ET INNOVATIONS D'AIX-MARSEILLE
(InCIAM)

Appel à candidature pour deux contrats postdoctoraux fléchés Institut Créativité et Innovations d'Aix-Marseille (InCIAM) (2024-2025)

Dans le cadre de son déploiement, l'Institut Créativité et Innovations d'Aix-Marseille (InCIAM) lance un appel à candidature pour le recrutement de deux postdoctorants pour l'année 2024-2025.

Ces contrats postdoctoraux sont à durée déterminée, pour une durée d'un an. Les lauréats devront commencer leurs recherches dès le début de leur contrat, soit le **1^{er} septembre 2024**.

Le montant du contrat postdoctoral est de 2468,40 € brut par mois selon l'indice brut 608.

La date limite de réponse à l'appel à candidatures est le **15 mai 2024**.

Les candidatures internationales sont fortement recommandées. Les candidat(e)s ayant soutenu leur thèse à AMU (y compris dans le cadre d'une cotutelle avec une université étrangère) doivent bénéficier d'un parcours international, attesté par des activités de recherche pendant au moins **une année** dans une structure à l'étranger.

Organisation de la Recherche

Les projets de recherche présentés devront s'inscrire dans les thématiques de l'InCIAM (voir annexe A pour une description). Ils contribueront à la **compréhension de la dynamique, des facteurs et des conditions influençant les processus créatifs et d'innovation et/ou au développement de productions créatives et d'innovations** adaptées aux individus et aux organisations.

Ils devront relever d'un ou plusieurs des axes thématiques et champs d'application développés dans l'institut, à savoir :

1. Processus créatifs et d'innovation

1.1. Épistémologie et génétique des productions créatives

1.2. Compréhension des processus créatifs et d'innovation, Assistance à ces processus

1.3. Analyse et accompagnement des industries créatives et culturelles

2. Développement d'innovations

2.1. Santé

2.2. Éducation

2.3. Travail

Les chercheurs post-doctorants retenus développeront des activités de recherche pluridisciplinaires. Ils seront donc accueillis conjointement dans deux unités de recherche relevant de l'InCIAM (avec une unité d'accueil principale et une unité secondaire - voir annexe B) et devront réaliser des publications et communications associant les deux unités. Ils se consacreront prioritairement aux projets de recherche qui seront définis en accord avec des chercheurs ou enseignants-chercheurs faisant partie de l'institut. En outre, des missions complémentaires leur seront confiées dans le cadre des actions mises en œuvre par l'InCIAM. A titre d'exemples, il pourra s'agir d'actions de valorisation ou de coordination pour la mise en œuvre des axes de recherche de l'institut ou pour la mise en place d'actions de formations destinées, notamment, aux étudiants, doctorants et/ou aux enseignants-chercheurs ou chercheurs affiliés à l'InCIAM.

Contacts

Pour toute information complémentaire, merci de nous contacter exclusivement par mail, aux deux adresses suivantes :

nathalie.bonnardel@univ-amu.fr

agnes.lellouche-gounon@univ-amu.fr

Critères d'évaluation

L'examen des candidatures portera sur la qualité du dossier scientifique ainsi que sur celle du projet postdoctoral et son intérêt par rapport aux axes de recherche de l'InCIAM.

La sélection des candidatures se fera en deux temps : 1/ une phase d'admissibilité (examen des projets écrits) ; 2/ une phase d'admission (audition des candidats retenus après la phase d'admissibilité).

Conditions d'admission : Thèse soutenue entre le 01/01/2021 et le 15/05/2024.

Au cas où la candidature serait retenue, le postulant devra s'engager à respecter la charte de publication et de signature, à nommer et remercier l'InCIAM et A*MIDEX dans ses publications et communications, et d'une manière générale à mettre en avant les activités de l'Institut et à développer des publications et communications inter-laboratoires affiliés à l'InCIAM.

Dossier de candidature (cf. annexe C) (version électronique uniquement)

Le dossier de candidature est à structurer selon l'annexe C et devra être envoyé en version électronique seulement.

Le dossier de candidature sera à envoyer en un minimum de fichiers, sachant que le manuscrit de thèse sera joint à part.

La demande de lettres des Directeurs des unités de recherche d'accueil relevant de l'InCIAM devra être effectuée au moins une semaine avant le dépôt du dossier, c'est-à-dire avant le 8 mai 2024.

Calendrier et envoi du dossier

Le dossier de candidature, complet, devra être envoyé au plus tard le 15 mai 2024 à minuit (heure française) à l'adresse suivante : inciam-direction@univ-amu.fr.

Un accusé de réception sera expédié par voie électronique aux candidats.

Les dates des commissions d'admissibilité et d'admission seront communiquées ultérieurement aux candidats.

Début du contrat : 01/09/2024.

ANNEXE A

Présentation de l'InCIAM

L'Institut Créativité et Innovations d'Aix-Marseille (InCIAM) est un Institut d'Etablissement aux termes de l'article 38 des statuts d'Aix-Marseille Université.

Les instituts regroupent des équipes de recherche issues d'une ou de plusieurs unités et des formations de niveau master ou DESU/DU/CU, relevant d'une ou plusieurs composantes, et de niveau doctorat afin d'instaurer un lien fort autour d'une thématique partagée, entre formation et recherche.

Ces instituts sont destinés à promouvoir et à faire émerger des pratiques interdisciplinaires par de nouvelles collaborations inter-unités et inter-composantes.

Ils ont pour objectifs de former de nouvelles générations de scientifiques, d'accroître la visibilité et l'attractivité du site d'Aix-Marseille auprès d'étudiants, enseignants-chercheurs et chercheurs à l'échelle nationale et internationale et d'affirmer son potentiel auprès des partenaires socio-économiques.

Résumé des thématiques de l'InCIAM

Réalisées seules ou collectivement, la créativité - et les possibles innovations qui en résultent - constitue une activité expérientielle et intellectuelle, ayant lieu dans des situations individuelles ou collectives, dont les retombées sociétales sont considérables voire majeures. Des découvertes scientifiques aux créations culturelles en passant par toutes les transformations du quotidien des individus (par exemple, modalités de communication, design et arts, activités ludiques, moyens de transports, techniques de maintien de la santé), la créativité est capitale quant à l'adaptation de l'être humain à son environnement et, réciproquement, quant à l'adaptation de l'environnement aux attentes et besoins de l'être humain. Elle s'avère souvent essentielle en vue de l'amélioration des conditions d'existence et même du plaisir à vivre de ce dernier.

Cet Institut, polarisé sur la créativité et l'innovation, conduit des activités de recherche et de formation sur ces thématiques, qu'il s'agisse d'apprendre à réaliser des activités créatives dans des institutions d'apprentissage et/ou de mobiliser des compétences créatives afin de les mettre en œuvre le plus efficacement possible dans des contextes de travail ou de santé, ou encore dans des contextes technologiques et/ou artistiques variés.

Cet institut contribue à soutenir un enjeu de progrès scientifique mais aussi social. Des spécialistes de la créativité collaborent avec des spécialistes de l'innovation ainsi qu'avec des spécialistes des secteurs d'application considérés. Ces collaborations permettent de comprendre un processus commençant dès l'émergence d'idées (avec comme objectif d'identifier les conditions qui favorisent la créativité) et se poursuivant jusqu'au développement et à la mise sur le marché d'innovations. Les champs d'expertise des membres de l'institut sont ainsi combinés et enrichis en raison de l'approche pluridisciplinaire développée.

La compréhension des mécanismes et des facteurs impliqués dans la créativité et l'innovation a des retombées concrètes en termes de méthodes et d'outils d'aide à la créativité comme de méthodes de management de l'innovation. Les connaissances issues de ces travaux ont vocation à être exploitées pour accompagner la mise en place de démarches intégratives de créativité et d'innovation, conduisant au développement et la mise en œuvre d'innovations dans les domaines de la santé, de l'éducation ou du travail.

ANNEXE B

Unités de recherche relevant de l'InCIAM

Sigle Labo	Laboratoires	Direction	Dir.-adjointe	Référent (à contacter en plus des directions des laboratoires concernés par le projet de post-doc)
ADEF UR 4671	Laboratoire Apprentissage, Didactique, Évaluation, Formation	C. Poplimont	P. Brandt-Pomares P. Terrien F. Davin G. Lo Monaco	C. Poplimont
CGGG UMR 7304	Centre Gilles-Gaston Granger	P. Taranto	S. Dutruel	P. Taranto
CERGAM UR 4225	Centre d'Études et de Recherche en Gestion d'Aix Marseille	N. Richebé	S. Amabile V. Chauvet	S. Amabile
CIELAM UR 4235	Centre interdisciplinaire d'étude des littératures d'Aix-Marseille	T. Vigliano	/	J.-M. Quaranta
CRET-LOG UR 881	Centre de recherche sur le transport et la logistique	N. Merminod	/	E. Kacioui Maurin
CRPN UR 7077	Centre de recherche en Psychologie et Neurosciences	B. Burle	B. Alescio-Lautier I. Régner	B. Alescio-Lautier J. Ziegler/R. Mizzi
C2VN UMR_S 1263	Centre de recherche en Cardiovasculaire et Nutrition	F. Dignat-George	PE Morange	B. Gaborit
IMSIC UR 4262	Institut méditerranéen des Sciences de l'Information et de la Communication	M. Durampart, Univ. Toulon	A. Joux	M.-P. Fourquet-Courbet
LEST UMR 7317	Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail	C. Baret	C. Krohmer	A. Pascal
LIS UMR 7020	Laboratoire d'Informatique et Systèmes	S. Sené	P. Bellot F. Chittaro	E. Tranvouez
LPCPP UR 3278	Laboratoire de Psychologie Clinique, de Psychopathologie et de Psychanalyse	E. Bouteyre	/	G. Gimenez
LPL UMR 7309	Laboratoire Parole et Langage	C. Meunier	S. Herment	C. Combe
LPS UR 849	Laboratoire de Psychologie Sociale	V. Fointiat	F. Girandola	F. Girandola

Sigle Labo	Laboratoires	Direction	Dir.-adjointe	Référent (à contacter en plus des directions des laboratoires concernés par le projet de post-doc)
PRISM UMR 7061 FRE 2006	Perception, Représentations, Image, Son, Musique	S. Ystad	R. Adjiman	V. Tiffon
PSYCLE UR 3273	Centre de Recherche en Psychologie de la Connaissance, du Langage et de l'Émotion	B. Isableu	/	N. Bonnardel
VITROME UMR D 257	Equipe 6 : Surveillance épidémiologique et moléculaire des maladies infectieuses	Ph. Parola	S. Ranque Resp. équipe : P-E Fournier	L. Pellegrin H. Chaudet

ANNEXE C

Document de candidature à remplir

CANDIDAT

- Nom :
- Prénom :
- Date et lieu de naissance :
- Nationalité :
- Adresse :
- Téléphone :
- Courriel(s) :
- DOCTORAT :
 - Sujet de la thèse :
 - Nom de l'Université ayant délivré la thèse :
 - Date d'obtention :
 - Directeur de thèse :

UNITÉS DE RECHERCHE DE RATTACHEMENT

- Nom de l'unité de recherche n°1 :
 - Nom du directeur de l'unité de recherche :
- Nom de l'unité de recherche n°2 :
 - Nom du directeur de l'unité de recherche :

PROJET DE RECHERCHE POSTDOCTORAL

- Titre
- Axe(s) de recherche de l'InCIAM concerné(s)
- Résumé en 10 lignes maximum
- Présentation du projet de recherche et de d'activités postdoctorales dans le cadre d'une année (en 10 000 signes maximum incluant les espaces) :
 - Contexte scientifique et état de l'art
 - Objectifs
 - Méthodologie
 - Résultats attendus
 - Planning
- Argumentaire montrant comment le projet de recherche postdoctorale pourra s'intégrer dans le/les projet/s scientifique/s de l'InCIAM et en quoi il favorise l'interdisciplinarité

PIECES JOINTES A FOURNIR

- **Lettres des Directeurs des unités de recherche d'accueil relevant de l'InCIAM.**
- Curriculum vitae et liste des publications.
- Diplôme de doctorat ou attestation.
- Rapport de soutenance et manuscrit de thèse (pdf) (à part).

ANNEXE D

Laboratoires	Axe 1 - Processus créatifs et d'innovation	Axe 2 - Développement d'innovations
PSYCLE	Analyse du processus créatif chez des professionnels, des étudiants et des participants "tout venant" en vue de la compréhension des facteurs cognitifs et émotionnels impliqués dans la créativité, en situations individuelles et collectives, et du développement de méthodes et de systèmes d'aide aux activités créatives	Innovations pédagogiques, IHM (interactions homme-machine) et acceptabilité des dispositifs innovants, création de programmes de formation et de nouveaux dispositifs d'aide à la créativité, prise en charge de patients et accompagnement d'étudiants et de professionnels.
LPS	Analyse des processus psychosociaux et sociocognitifs en situation de création collective, (résolution de problèmes, etc.)	Innovations sociales et comportementales dans les secteurs de la prévention, information (campagnes d'information), santé publique, environnement
LPCPP	Analyse du processus créatif chez des artistes et les sujets souffrant de psychose ; analyse clinique et psychopathologique des processus de création par l'art et la médiation artistique	Création de nouveaux dispositifs de prises en charge (individuelles et groupales des patients) et de médiation thérapeutique ; contribution au développement d'approches cliniques adaptées et de dispositifs médiatisés par l'art
LEST	Analyse des processus créatifs et d'innovation dans différents contextes organisationnels	Innovations organisationnelles, sociales, pédagogiques, digitales
CERGAM	Analyses des processus d'innovation développés par les acteurs dans les entreprises et par les entrepreneurs	Innovations pédagogiques, financières ainsi que dans le digital et le management des systèmes d'Information
CRET-LOG	Analyses en milieux extrêmes, contextes organisationnels de crise, interfaces, résilience	Innovations logistiques, nouveaux systèmes de pilotage, usage des innovations (ex : blockchain, analytics, big data...)

Laboratoires	Axe 1 - Processus créatifs et d'innovation	Axe 2 - Développement d'innovations
ADEF	Analyses de la créativité en situations pédagogiques	Innovations pédagogiques (secteurs éducatifs et formation professionnelle)
CRPN	Analyse des capacités créatives des individus Analyse des processus cognitifs	Innovations dans le domaine de la santé et pour la prise en charge des patients Innovations pédagogiques et IHM
VITROME	Analyse des capacités créatives de spécialistes lors de la gestion de crises	Innovations pour la gestion des risques et des crises épidémiologiques
C2VN	--	Innovations comportementales (ex : prévention dans le domaine alimentaire)
LPL	Analyse des processus créatifs en lien avec le développement, la pratique et le traitement du langage	Innovations pédagogiques et digitales
LIS	Analyse de données de masse pour l'identification des liens entre facteurs de créativité	Innovations pédagogiques, apprentissage humain, gestion de crise, aide à la décision
IMSIC	Analyse de la créativité chez des concepteurs	Innovations pour des campagnes publicitaires et d'information
PRISM	Analyse de la créativité chez des artistes	Innovations artistiques
CIELAM	Analyse de la créativité chez des écrivains	Innovations pédagogiques (en vue d'ateliers d'écriture créative)
Centre Gilles-Gaston Granger	Analyse de la créativité chez des artistes	Innovations artistiques, transition numérique

ANNEXE E

Coresponsables d'axe

Sigle Labo	Axe 1.1 Epist	Axe 1.2 Processus	Axe 1.3 ICC	Axe 2.1 Santé	Axe 2.2 Education	Axe 2.3 Travail
ADEF					C. Poplimont	
CGGG	P. Taranto					
CERGAM		S. Brion	E. Soldo D. Arezki			N. Richebé O. Roques
CIELAM	JM. Quaranta					
CRET- LOG		E. Kacioui Maurin				
C2VN						
IMSIC				MP Fourquet- Courbet		
LEST		A. Pascal	A. Mendez			L. Gastaldi
LIS						E. Tranvouez
CRPN				B. Alescio- Lautier	J. Ziegler	
LPCPP		G. Gimenez				
LPL					C. Combe S. Eschenauer	
LPS				F. Girandola		
PRISM	V. Tiffon					
PSYCLE		N. Bonnardel				
VITROME				H. Chaudet L. Pellegrin		

ANNEXE F

Charte de publications

Dans le cas où l'InCIAM vous attribue un contrat post-doctoral, vous devez vous engager, conformément à la demande d'A*MIDEX, à respecter la charte de signature et de publication. L'InCIAM doit être explicitement mentionné.

- Les supports de communication orale, les communications par voies d'affiche, les sites internet doivent afficher les logos d'AMU et des « France 2030 » ci-dessous.
- Les publications issues de l'institut respecteront la charte de signature des publications scientifiques d'Aix-Marseille Université disponible sur le site de la Fondation et comporteront la mention : "Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre du Programme Investissements d'Avenir, Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*Midex" AMX-19-IET-005, ou "The project leading to this publication has received funding from the Excellence Initiative of Aix-Marseille University - A*Midex, a French "Investissements d'Avenir programme" AMX-19-IET-005.
- Les publications seront obligatoirement déposées dans HAL AMU, archive ouverte de l'Université, dans la collection A*Midex. Pour celles-ci, il est requis le texte intégral de la version finale acceptée par l'éditeur.
- Un complément important : il vous faut également **mentionner explicitement l'InCIAM dans votre affiliation, après le nom du/des labo(s), et après Aix-Marseille Université.**
 - 1) dans l'affiliation : **Aix-Marseille Univ., votre ou vos unité(e) de recherche, InCIAM.** Le chercheur signe avec l'affiliation à son unité de recherche en rajoutant sur la même ligne en information complémentaire son institut.
 - 2) et dans les remerciements
- D'autre part, il faut mentionner dans les remerciements A*Midex la référence de la convention avec l'institut. Cela permettra de récupérer facilement l'ensemble de la production de l'institut.
- Comme cela vous a été précisé, dans la partie remerciements, il vous faut indiquer le numéro de référence de l'InCIAM : AMX-19-IET-005

